



Copie moderne en bronze de la scène d'Achilles portant le serment des éphèbes athéniens.

COLLOQUE

# La notion de *'polis-religion'* à l'épreuve des normes et de l'autorité religieuses

les 29 & 30 juin 2023

sur le site du Collège de France au 3 de la rue d'Ulm

COLLÈGE  
DE FRANCE  
— 1530 —

Vinciane PIRENNE-DELFORGE  
CHAIRE RELIGION, HISTOIRE ET SOCIÉTÉ  
DANS LE MONDE GREC ANTIQUE

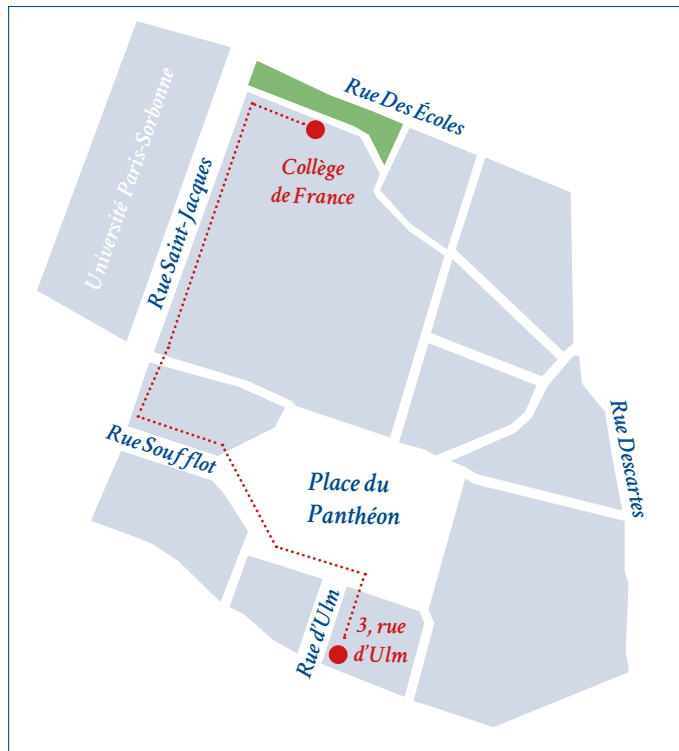
Année  
académique  
2022/2023

COLLOQUE, les 29 & 30 juin 2023

## La notion de 'polis-religion' à l'épreuve des normes et de l'autorité religieuses

Organisé par Vinciane PIRENNE-DELFORGE,  
Chaire Religion, histoire et société dans le monde grec antique

sur le site du Collège de France au 3 de la rue d'Ulm



## ARGUMENTAIRE

La notion de *polis-religion* a été popularisée dans le milieu des hellénistes par deux articles de Christiane Sourvinou-Inwood publiés dans les années 1980 et repris dans les *Oxford Readings of Greek Religion* en 2000. Au cœur d'un argument nuancé, notre collègue a eu le malheur d'écrire les phrases suivantes : « *The polis anchored, legitimated and mediated all religious activity* », et « *Polis religion embraces, contains and mediates all religious discourse.* » Ces affirmations se sont transformées en une sorte de synthèse de ses deux études, conduisant maints critiques à faire l'économie d'une lecture attentive de l'ensemble du propos. Or, contrairement à une vision quelque peu caricaturale de la *polis-religion* ainsi esquissée, Christiane Sourvinou ne faisait pas abstraction des individus et des différents cercles de sociabilité où fleurissait l'expérience religieuse des anciens Grecs. Quant aux autres structures politiques que ladite *polis*, elles n'étaient tout simplement pas l'objet de son investigation. C'est pourtant dans un contraste polémique avec ses travaux que les aspects prétendument 'individuels', voire 'personnels', de la religion grecque ou ses '*messy margins*' ont été abordés. En outre, le débat s'est étendu au monde romain, en des termes similaires, même si la centralité de Rome elle-même a conduit la discussion sur des voies distinctes. Il en résulte un fort dossier bibliographique, qui repose pour une part sur un malentendu – l'attribution contestable d'une 'théorie' totalisante à Christiane Sourvinou – et, d'autre part, sur différentes manières contemporaines de penser la relation entre l'individu et la société.

La rencontre que l'on annonce ici n'a pas l'ambition d'ajouter une simple pierre à un ensemble déjà bien fourni, ni à rejouer sous une autre forme le débat sur les notions de 'public' et de 'privé' dans l'antiquité. Elle s'inscrit sur l'arrière-plan du projet *Collection of Greek Ritual Norms (CGRN)* : <http://cgrn.ulg.ac.be> et sur le questionnement qu'il implique en termes de norme et d'autorité en matière religieuse. Sans limiter l'investigation à ce seul type de documents, c'est notamment par le biais de dossiers précis que l'on peut espérer approfondir et affiner la réflexion ouverte par Christiane Sourvinou.

## PROGRAMME

### Jeudi 29 juin 2023

- 10h00 **Vinciane Pirenne-Delforge,**  
*Entrée en matière...*
- 10h30 **Carmine Pisano,**  
*The polis-religion in the mirror of exousia:  
sources of authority in Greek ritual norms*
- 11h30 **Emily Kearns,**  
*Learning my instructions, Orestes...':  
who authorises worship in the Greek world?*
- 12h30 *Déjeuner*
- 14h00 **Antoine Chabod,**  
*Ni magistrat, ni prêtre ? Les énonciateurs des lois  
entre normativité civique et pratiques rituelles  
en Grèce archaïque et classique*
- 15h00 **Gunnel Ekroth,**  
*Polis religion at home? The temenos concept  
between the public and the domestic sphere*
- 16h00 *Pause*
- 16h30 **Paulin Ismard,**  
*Des cultes en partage : les acteurs de la polis religion*
- 17h30 **Pierre Bonnechere,**  
*Topos et réalité : la pieuse synergie entre cités  
et oracles en conformité avec ta patria et ta nomizomena*

### Vendredi 30 juin 2023

- 09h30 **Robert Parker,**  
*Dionysus and polis religion*
- 10h30 **Nicole Belayche,**  
*Autorités rituelles et expériences religieuses  
individuelles : réflexions à partir des stèles dites  
de confession et des mystéria éleusiniens*
- 11h30 *Pause*
- 11h45 **Paul Cournarie,**  
*Au fondement de l'autorité : les entrées  
des souverains hellénistiques*
- 12h45 **Francesco Massa,**  
*La polis-religion dans l'Antiquité tardive :  
une notion pertinente pour l'empire romain  
du IV<sup>e</sup> siècle de notre ère ?*
- 13h45 *Déjeuner*

## RÉSUMÉS

**BELAYCHE, Nicole**

*Autorités rituelles et expériences religieuses individuelles : réflexions à partir des stèles dites de confession et des mystèria éleusiens*

L'historiographie a généralement rangé les historiettes gravées sur les stèles anatoliennes dites de confession, comme l'expérience mystérique (celle de l'initiation à Éleusis que je prendrai pour exemple), au nombre d'expériences religieuses individuelles et personnelles, voire 'spirituelles' pour les mystères. Le terme même de 'confession' attribué aux inscriptions micrasiatiques (*Beichtinschriften*) en dit long sur cette orientation typologique pour des textes qui sont à l'examen d'abord des glorifications des dieux encadrées par les prêtres.

Le fait que ces deux dossiers, pourtant différents dans leurs rituels, aient été rangés dans une même catégorie d'expérience religieuse justifie à mon sens une réflexion comparée sur la tension entre autorités religieuses civiques ou villageoises et degré 'individuel' des expériences des dévots ... lorsque les documents y donnent accès. Dans les études sur les stèles dites de confession, on s'est peu attardé sur l'omniprésence des prêtres – aux plans rhétorique, rituel, judiciaire, économique –, du fait qu'ils sont rarement mentionnés de façon explicite. Quant à Éleusis, dont les *mystèria* sont un des climaxes de la *polis religion* d'Athènes, ses autorités publiques en sont bien connues grâce aux travaux de K. Clinton ; mais, pour apprécier la nature de l'expérience religieuse à l'époque romaine, il ne faudrait pas sous-estimer une autre 'autorité', virtuelle, mentale ou cognitive : celle qui s'était attachée à l'imaginaire des mystères, diffusé depuis Platon en dehors de toute référence civique.

**BONNECHERE, Pierre**

*Topos et réalité : la pieuse synergie entre cités et oracles en conformité avec ta patria et ta nomizomena*

L'exemple de la divination enrichit particulièrement le débat sur la *polis religion*. De longue date, les classicistes ont affranchi la sphère politique grecque, et tout pouvoir décisionnel, de l'influence du religieux. Tablant sur le 'rationalisme' des élites, mâtiné d'athéisme cynique, et se fondant presque exclusivement sur l'image littéraire de la divination, ils concluent trop souvent encore que la divination – étrangement répandue chez un peuple voué à la Raison – n'était qu'une façon parmi d'autres, pour les magistrats, les rois et les tyrans, de tromper les masses crédules à leur profit, ou celui des puissances dominantes, avec

le concours malhonnête ou contraint des prêtres et agents oraculaires (la pythie va, selon les besoins de la théorie, d'une paysanne qui bredouillait quelques mots vite interprétés par les prêtres malveillants, à une femme facilement corrompible). Si Sparte, donc, veut contrôler Delphes, c'est pour faire dire à la Pythie la vérité apollinienne mais dans sa version spartiate. L'autorité des oracles serait ainsi une autorité de paille, dénuée de tout sens religieux pour ceux qui en tiraient avantage, en face d'Apollon réduit à un rôle de figurant. Cette approche dépend d'une vision préconçue tant de l'oracle et de la religion que de l'histoire politico-sociale en pays grec, une vision résolument moderne et partiellement chrétienne. Dans le cadre de ce colloque consacré aux études de Christiane Sourvinou-Inwood sur l'autorité de la cité en matière religieuse, nous reprendrons le problème à la base, sur les sources elles-mêmes, sans plus se préoccuper des thèses en présence, pour tenter de définir où résident l'autorité de la cité et celle de l'oracle et comment elles interagissent sur l'échiquier. Pour vendre la mèche, disons d'emblée que nous passerons de la théorie du cercle vicieux de la compromission à celle du cercle vertueux de la piété.

**CHABOD, Antoine**

*Ni magistrat, ni prêtre ? Les énonciateurs des lois entre normativité civique et pratiques rituelles en Grèce archaïque et classique*

Des *mnêmônes* crétois aux exégètes athéniens, les cités grecques des VI<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles confient fréquemment la conservation de leurs lois à un ou plusieurs personnages chargés de les verbaliser en diverses occasions. Le statut de ces experts de la parole est difficile à apprécier : il oscille entre celui de magistrat, de 'travailleur rémunéré' ou d'esclave public. De manière récurrente mais rarement remarquée, la tâche consistant à dire le droit de la cité se trouve, en outre, adossée à des fonctions d'encadrement et d'exécution de certains rites. Faut-il, pour dire la norme civique, faire preuve d'une autorité ou d'une compétence religieuse ? En considérant conjointement ces deux facettes d'une même mission, on se propose ici d'étudier un type d'agent civique que l'on identifie ici par la mission de 'performeur' de la norme.

COURNARIE, Paul

### *Au fondement de l'autorité : les entrées des souverains hellénistiques*

La cérémonie de l'entrée (*apantèsis*), spécimen du culte des dirigeants à l'époque hellénistique, a fait l'objet de lectures hésitant entre la politique et la religion : simple outil de domination d'après l'historiographie du début du xx<sup>e</sup> siècle, la cérémonie tend à être interprétée depuis les années 1980 comme un élément de la *polis*-religion, les rites étant identiques à ceux d'une procession religieuse, s'accompagnant de sacrifices et, généralement, de l'instauration d'un culte pour le souverain. Ainsi sont-ils vus comme une manière de souder la communauté civique, de concevoir le pouvoir extra-civique des souverains hellénistiques, ou de styliser une relation de communication avec les dominants.

Le grand nombre de documents, la variété de leurs supports (textes, papyrus, inscriptions) et de leur teneur (normes autant que récits) offrent une vue exceptionnellement dense des mécanismes de la *polis*-religion, et permettent de mettre ce modèle à l'épreuve. En les prenant tous en compte, on aimerait suggérer que les entrées valident ce schéma interprétatif, mais qu'un aspect de son argumentaire pourrait être décalé. L'*apantèsis*, si elle ne se résume pas à la manipulation des masses, ne valide pas non plus l'idée du rituel comme intégrateur, manière d'ordonner et de comprendre le monde, ou encore de communiquer avec les puissants. Elle illustre davantage des formes de routines sociales très répandues, qui peuvent en retour éclairer certains caractères de la *polis*-religion.

EKROTH, Gunnel

### *Polis religion at home? The temenos concept between the public and the private*

The notion *polis* religion has been the focus of debate in recent decades and its applicability to Greek religion questioned, in particular concerning its relevance for covering the religious activity of individuals. Most discussions have taken their starting point in the actions that made up religion, for example, sacrifice, dedications of votives, the performance or rituals collectively or individually, consultations of oracles, initiation into mysteries but also the use of magic and curses.

I will approach the notion *polis* religion and its significance for understanding Greek religion by looking at its spatial side, in particular the concept *temenos* as we encounter it in the epigraphical and literary evidence. *Temenos* is the oldest Greek term for sacred space, used for sanctuaries as well as estates owned by gods. These spaces were set-apart for the gods and their worship, and as such, they were central for the practical execution of religion and the interaction

between gods and humans, and therefore a fundamental part of *polis* religion.

But how does the *temenos* concept relate to religion in the domestic sphere? To what extent can we apply *temenos* to spaces outside established sanctuaries, and does it cover all space where the gods were worshipped, even if just momentarily? Who instituted *temene* and why? Is the term applicable for the space where cult was practiced in the *oikos* and were such spaces somehow demarcated from the surrounding profane space? Approaching Greek religion from the spatial perspective of *temenos* puts a focus on the divine aspect of religion as well as the human and can help problematize the *polis* religion.

ISMARD, Paulin

### *Des cultes en partage : les acteurs de la polis religion*

Les notions de *polis*-religion et de religion civique visaient en premier lieu à caractériser la spécificité de l'expérience polythéiste grecque et romaine au regard du christianisme. Les critiques récentes dont elles sont l'objet ont permis de mettre en évidence l'importance des pratiques individuelles et collectives se déployant en deçà et au-delà du cadre civique. Ces critiques reposent toutefois sur une conception trop étroite de la cité – tacitement envisagée au prisme de l'État moderne. Elles négligent en particulier les échelles d'expression de l'identité civique, la variété des groupes qui trament l'espace communautaire et l'enchevêtrement de leurs activités. Que voulons-nous décrire quand nous considérons qu'un culte est 'administré' par la cité ? En quoi consiste ce qu'on a coutume de présenter comme la 'prise de contrôle' par la cité d'un culte privé ou local ? Je ferai porter l'attention sur un ensemble de configurations – principalement, mais non exclusivement athéniennes – dans lesquelles les représentants de la cité semblent partager l'administration d'un sanctuaire avec d'autres communautés.

KEARNS, Emily

### *'Learning my instructions, Orestes...': who authorises worship in the Greek world?*

Modern scholars discuss the foundation of cults in human terms, often through the opposition of public and private, city and individual. The Greeks themselves could also speak in this way, but on other levels – and not only that of myth – they represented cult institution as something initiated by a god. In this paper, I explore the three-cornered relationship between deity, *polis* and individual in narratives of cult foundation, as conceptualised in myth, in public/civic discourse and in lived religious experience. There are numerous variables, both

within and between the three terms. Among human individuals, both insiders and outsiders, citizens and non-citizens, may play a role; the *polis* may negotiate with supra-*polis* structures in the form of oracles; while deities both belong to and transcend the city.

MASSA, Francesco

*La polis-religion dans l'Antiquité tardive : une notion pertinente pour l'empire romain du ive siècle de notre ère ?*

La communication vise à s'interroger sur la pertinence de la notion de *polis-religion* pour l'Antiquité tardive et plus particulièrement pour l'époque post-constantinienne. Deux aspects seront analysés : premièrement on s'interrogera sur l'éventuelle réorganisation de la religion civique dans un empire où tous les habitants étaient désormais des citoyens romains et sur l'importance de la dimension gréco-romaine de l'empire qui constitue le socle d'un multiculturalisme que reflètent les dynamiques religieuses ; deuxièmement, on essaiera de montrer la continuité de la religion civique dans l'empire tardif malgré une production législative de plus en plus favorable à certains groupes chrétiens au détriment des cultes traditionnels.

PARKER, Robert [en ligne]

*Dionysus and polis religion*

Numerous Dionysiac myths tell of resistance in various cities to the introduction of his cult. Yet it was introduced, and in Athens the wife of the archon *basileus* was even given to Dionysus in marriage. This paper will consider this accommodation between Dionysus and the *polis*.

PISANO, Carmine

*The polis-religion in the mirror of exousia: sources of authority in Greek ritual norms*

The *polis-religion* model was born to explain the dynamics of authority in a tradition without church and dogma. A good way to test the efficacy of the model is therefore to assess it in the light of the Greek vision of authority understood as *exousia*, the 'faculty' to act and speak attributed by an external source. In the light of this vision, what are the sources of *exousia* and the institutions with authority in religious matters for the Greeks? With regard to the latter, Christiane Sourvinou-Inwood has shown, without forgetting individuals and sub-groups, that in the Greek world it is the *polis* that assumes the role played in

Christianity by the church. With regard to the former, Angelos Chaniotis has noted that the provisions contained in Greek ritual norms are generally based on 'ancestral traditions' of an oral nature (*ta patria*) and written 'laws' (*nomoi*). Our goal is to reflect on the differences between these two kinds of norms and Judeo-Christian scripture as sources of religious authority. The comparison will serve to highlight the structures of thought and action specific to Greek polytheism and to verify whether the category of *polis-religion* is useful for describing them.

**COLLÈGE  
DE FRANCE**

— 1530 —

Thomas Römer  
Administrateur du Collège de France  
11, place Marcelin-Berthelot, 75005 Paris  
[www.college-de-france.fr](http://www.college-de-france.fr)

Année  
académique  
2022/2023